

A quelques heures d'une nouvelle journée de mobilisation contre la « loi travail », l'annonce par la Préfecture de police de Paris que l'ensemble des corps des forces de l'ordre seraient équipé de « grenades à main de désencerclement » montre, une nouvelle fois, que pour le gouvernement, la réponse à la contestation face à son projet de régression sociale n'est que policière.

Depuis des années, et particulièrement depuis le début du mouvement contre la « loi travail », l'usage frénétique des « grenades de désencerclement » a fait des centaines de blessé-es, parfois très graves, comme le 26 mai à Paris où l'utilisation de cette arme a plongé un jeune homme dans le coma pendant une dizaine de jours.

L'Inspection Générale de la Police nationale a été saisie de nombreux cas, notamment de militant-es de Solidaires blessé-es alors qu'ils/elles manifestaient pacifiquement.

Cette annonce de la généralisation de la distribution de ces armes à l'ensemble des forces de l'ordre, et notamment aux compagnies d'intervention qui ont multiplié les exactions ces dernières semaines, ne peut que nous inquiéter.

L'Union syndicale Solidaires est partie prenante de l'appel [Contre l'intimidation technologique des manifestants, pour la liberté d'expression et de manifestation](#), aux côtés de syndicalistes, avocat-es, écrivain-es, député-es demandant l'interdiction de l'usage des lanceurs de balle et des grenades de désencerclement.

Plus largement, l'Union syndicale Solidaires, avec la CGT, la FSU, le SAF, la LDH, la FIDL et l'UNL demande l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les choix opérés par le ministère de l'Intérieur depuis le début de la mobilisation contre la « loi travail ».

*Paris, le 23 juin 2016*

**144 Bd de la Villette  
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20  
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org  
www.solidaires.org**

